

9 janvier 2014 (16h30)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce jeudi 9 janvier 2014, à 16 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : la greffière, Me Isabelle François et Monsieur Bertrand Déry, directeur général

Sont absents : Mme Michèle Massé et M. Jean-Claude Fortin, conseillers

2014-01-021 Avis de motion visant à abroger le règlement numéro 220 décrétant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2014 afin de corriger des taux de taxes foncières

Avis de motion est donné par M. Jacques Auger, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure à un moment ultérieur, un règlement visant à abroger le Règlement numéro 220 décrétant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2014 afin de corriger des taux de taxes foncières.

Période de questions
Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

Me Isabelle François
Greffière

Micheline Quilès
Trésorière